



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BTS « TECHNICO-COMMERCIAL »

II - Calendrier des épreuves – Session 2019

ÉPREUVES	DATES	HORAIRES
Epreuves écrites		
E3 - Environnement économique et juridique	Le lundi 13 mai 2019	de 14h00 à 17h00 ¹
E1 - Culture Générale et Expression	Le mardi 14 mai 2019	de 14h00 à 18h00 ¹
E5 - Management et Gestion d'activités Technico-commerciales	Le mercredi 15 mai 2019	de 14h00 à 18h00 ²
Epreuves orales et pratiques		
EF1 - Langue vivante étrangère 2	Dates à déterminer	
E6 - Projet Technico-commercial (pour les établissements non habilités CCF candidats individuels)	Le jeudi 23 mai 2019	
E4 - Négociation Technico-Commerciale (pour les établissements non habilités au CCF et candidats individuels)	Le jeudi 23 mai 2019	
E2 - Communication langue vivante étrangère	Du lundi 27 au mercredi 29 mai 2019	

¹ 2h de mise en loge

² 3h de mise en loge

Si les candidats ont droit à un « tiers-temps », celui-ci peut être placé après ou avant l'épreuve normale, à condition que les candidats concernés ne soient pas autorisés à quitter le lieu des épreuves avant l'heure prévue au plus tôt pour les autres candidats.

III – Adresse du centre d'épreuves orales

- Epreuve E4 – Négociation Technico-commerciale (pour les candidats individuels inscrits à cette épreuve)

Lycée Henri Avril - 7 et 9 rue de Dinard BP 40219 22 402 LAMBALLE Cedex

- Epreuve E6 Projet Technico-commercial (pour les candidats individuels inscrits à cette épreuve)

Lycée Henri Avril - 7 et 9 rue de Dinard BP 40219 22 402 LAMBALLE Cedex

IV – Dates et lieux de dépôt

DOCUMENTS	DATES	LIEUX
Dossiers de Négociation Technico-commerciale (E4)	Le jeudi 25 avril 2019	Lycée Henri Avril 7 et 9 rue de Dinard BP 40219 22 402 LAMBALLE Cedex
Dossiers de Projet Technico-commercial (E6)	Le jeudi 25 avril 2019	
Livrets scolaires (pour les candidats scolarisés année scolaire 2018-2019)	Le lundi 3 juin 2019	Division des Examens et Concours 92 Rue d'Antrain CS 24209 35042 RENNES Cedex

AUCUN DOSSIER NE DEVRA ETRE TRANSMIS AU RECTORAT

Les centres d'épreuves seront précisés sur les convocations que vous recevrez par l'intermédiaire :

- de l'établissement ou par le centre de formation pour les candidats scolarisés (en formation) 2018–2019
- à domicile au plus tard 15 jours avant les épreuves pour les candidats individuels ou en formation par correspondance